



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B4.1

N° de demande :	2007-8673
Catégorie :	Conversion d'une homologation temporaire en homologation complète, sans consultation
Produit :	Fumigant de sol liquide Chloropicrin 100
N° d'homologation :	25863
Matière(s) active(s) (m.a.) :	Chloropicrine
N° de document de l'ARLA :	1601686

Contexte

Le fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 (Chloropicrin 100 Liquid Soil Fumigant, n° d'homologation 25863) a été homologué pour la première fois en 1999 comme traitement de pré-plantation pour lutter en début de saison contre les organismes nuisibles présents dans le sol. Le fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 a reçu l'homologation complète pour utilisation sur le tabac et l'homologation temporaire pour utilisation dans les cultures de courants de fraisiers, de pommes de terre, de tomates, de poivrons, de fraises et de framboises.

But de la demande

Cette demande vise la conversion de l'homologation temporaire de la préparation commerciale fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 (n° d'homologation 25863) en homologation complète.

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques du produit n'est pas requise car aucune modification aux spécifications du produit n'a été proposée.

Évaluation sanitaire

Aucune modification aux spécifications du produit n'a été proposée. Aucune nouvelle donnée sur la toxicité n'a été exigée ou présentée. Les modifications ou ajouts exigés quant aux mises en garde figurant dans l'aire d'affichage secondaire de l'étiquette et aux énoncés de premiers soins satisfont aux normes d'étiquetage révisées de l'ARLA.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de chloropicrine n'a été présentée pour appuyer la conversion de l'homologation temporaire du produit commercial fumigant de sol liquide

Chloropicrin 100 en homologation complète. Les données examinées précédemment sur les résidus de chloropicrine sur et dans les pommes de terre, les fraises, les poivrons et les tomates ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. La base de données sur les résidus de chloropicrine ne comportant aucune lacune, le profil de risque des résidus de chloropicrine dans les aliments est donc considéré comme étant bien caractérisé. Les limites maximales de résidus (LMR) recommandées pour la chloropicrine demeurent acceptables. Par conséquent, l'homologation complète du fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 ne devrait poser de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Une évaluation des risques professionnels n'est pas requise puisque le profil d'emploi du produit, notamment les cultures hôtes, les doses d'application et le calendrier des traitements, demeure inchangé.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'a été réalisée puisque la dose d'application proposée pour la chloropicrine n'excède pas les doses actuellement homologuées et qu'aucune autre donnée environnementale n'est requise à l'appui de la conversion de l'homologation temporaire du fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 en homologation complète.

Évaluation de la valeur

Le demandeur a soumis les données d'une étude sur des semences de pin. Ces données n'ont pas été examinées, car elles n'étaient pas représentatives des allégations d'utilisation figurant sur l'étiquette. Trois articles de revues scientifiques traitant d'études sur du tabac, des tomates et des poivrons ont été examinés, de même qu'une étude non publiée sur les fraises revue à titre de données supplémentaires. Il ressort de toutes ces études que la chloropicrine réduit considérablement les populations d'agents pathogènes fongiques et leur viabilité, en dépit d'un taux d'efficacité variable. On y fait également observer une augmentation du peuplement et de la hauteur des plants ainsi que du rendement. Les doses d'application pour ces essais n'étaient pas toujours représentatives de la dose proposée, mais les données permettent de conclure que la chloropicrine est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles visés. L'efficacité du fumigant peut être affectée si le sol présente un taux d'humidité élevé, une température basse, ou encore, selon sa teneur en argile. Les pressions de la maladie varient d'une année à l'autre, il en va de même de l'efficacité du fumigant. Même si les résultats révèlent que le bromure de méthyle est d'une efficacité supérieure, toutes les études montrent que la chloropicrine permet de lutter de façon satisfaisante contre les agents pathogènes ciblés.

Conclusion

L'Agence de réglementation antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des données mises à sa disposition pour le fumigant de sol liquide Chloropicrin 100 et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'homologation complète de toutes les utilisations du produit.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
1583257	1997. Alternative fumigants for methyl bromide in tobacco and pepper transplant production, Crop Protection 16:6 pp. 585-594.
1583258	2000. Methyl bromide alternatives in tobacco, tomato and pepper transplant production, Crop Protection 19:1 pp. 39-49.
1583259	2002. Efficacy of preplant soil fumigation with chloropicrin for tomato production in Italy, Crop Protection 21:9 pp. 741-749.
1583373	2001. Alternatives to methyl bromide use for control of black root rot of strawberry in Georgia, 2001, unpublished.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.